

Image not found or type unknown



Précision sur les honoraires d'avocat

Par **mc09**, le **16/04/2009** à **22:32**

Bonjour,

mon avocat m'adresse une facture de 1196€ concernant les conclusions de la procédure d'appel que mon mari a engagé parce qu'il n'est pas d'accord sur le montant de la pension alimentaire (qu'il n'a jamais commencé à payer d'ailleurs). je suis affolée par ce montant. qu'en pensez-vous?

merci beaucoup d'avance pour vos réponses.